

Fleurs hermaphrodites presque régulières, disposées en épis. — *Périanthe* nul. — *Étamines* trois; *filet* nul; *connectif* en forme de capuchon membraneux, embrassant l'ovaire, surmonté d'une arête flexueuse sous-apiculaire; *loges de l'anthere* linéaires, un peu flexueuses, souvent irrégulières, insérées sur le dos du capuchon et se prolongeant au-dessous du niveau de l'insertion de l'étamine; *pollen* à grains de forme confervoïde. — *Ovaire* constitué par un seul carpelle, sessile, uniloculaire, uni-ovulé; *ovule* inséré au-dessus de la base de la loge, ascendant, d'abord semi-réfléchi puis courbé; *style* charnu, résultant de l'atténuation de l'ovaire; *stigmat*e en couronne laciniée à laciniures denticulées. — *Fruit* constitué par un seul carpelle, libre, sessile, drupacé, de forme ovoïde, obtus, à *péricarpe* entièrement charnu, de couleur verte, volumineux, se déchirant vers la base, à la maturité, en lambeaux irréguliers dans la moitié de sa longueur. — *Enveloppes de la graine* confondues, à la maturité, avec le péricarpe. *Périsperme* nul. *Embryon* volumineux, charnu, de couleur verte, ovoïde, marqué d'une dépression longitudinale (embryon plié?); *radicule* paraissant se développer, non à l'extrémité radiculaire de l'embryon (laquelle est rapprochée du hile), mais naissant sur la courbure de l'embryon, vers sa base apparente et en un point éloigné du hile.

Plante vivace, sous-marine; à *rhizome* ligneux, traçant, subdichotome, recouvert dans sa partie ancienne des débris filamenteux des bases de feuilles détruites; à *rameaux* herbacés, comprimés, foliacés; à *feuilles* linéaires-larges, distiques. — *Inflorescence* en épis simples, pauciflores, axillaires et terminaux, munis de bractées à leur base, nus dans leur partie supérieure. — Fleurit en octobre; mûrit en juin.

M. Cosson fait à la Société la communication suivante :

LISTES DES PLANTES OBSERVÉES AUX ENVIRONS DE THURELLES (LOIRET), SUR LES DÉBLAIS ET LES REMBLAIS RÉCENTS DU CHEMIN DE FER DE MORET A MONTARGIS, par M. E. COSSON.

J'avais toujours regretté de n'avoir pas profité des grands travaux de terrassement nécessités par les fortifications de Paris, pour étudier la première végétation qui se développe dans les terrains remués et les modifications successives que le temps y apporte. L'établissement du chemin de fer de Moret à Montargis, au voisinage immédiat de Thurelles (près Dordives), où je passe habituellement plusieurs mois de la belle saison, me permet d'entreprendre

du reste tout fragment de tissu végétal, peut donner naissance à un ou plusieurs bourgeons; il est vrai de dire que lorsqu'il s'agit d'un fragment, c'est sur la cicatrice que naissent les bourgeons, mais dans le cas présent il peut y avoir eu blessure ou déchirure accidentelle de l'embryon.

cette étude dans les meilleures conditions, puisque je serai à même de visiter, plusieurs fois par an, les espaces circonscrits que j'explorerai à ce point de vue.

La vallée du Loing, entre Dordives et la station de Ferrières, présente alternativement des terrains très arides, des prairies souvent marécageuses, et, dans les parties les plus déprimées, où l'eau séjourne plus ou moins longtemps chaque hiver, elle est même un peu tourbeuse. L'eau se trouve partout à une très faible profondeur. Le sol est constitué essentiellement par du sable et des cailloux siliceux ; les alluvions terreuses ou l'humus sont assez rares.

La voie du chemin de fer, vers Thurelles, est établie sur un remblai dont la hauteur moyenne est d'environ 2 mètres. Ce remblai court parallèlement à la direction de la vallée, et est formé de sable et de cailloux siliceux, comme le sol même de la vallée, auquel les remblais ont été empruntés.

Nous donnerons ici les listes des espèces observées en 1860, jusqu'au mois de juillet, sur quelques points des remblais et des déblais, représentant les parties sèches et les parties humides de la vallée.

1° *Plantes observées sur le talus du passage-à-niveau en face de Thurelles.*

Le talus du passage-à-niveau en face de Thurelles a une longueur totale d'environ 100 mètres sur une largeur de 3 mètres et sur une hauteur d'environ 2 mètres au niveau de la voie. Il est à deux pentes, et chaque pente a deux versants. Le terrain dont il est formé a été rapporté en 1859, d'août à novembre. Voici la liste des plantes observées sur le talus :

Papaver Argemone,	Corrigiola littoralis (assez abondant),
— Rhœas,	Valerianella olitoria,
— dubium (abondant),	Erigeron canadensis,
Raphanus Raphanistrum (abondant),	Achillea Millefolium,
Sinapis Cheiranthus,	Filago montana,
— arvensis,	— spathulata,
Erysimum cheiranthoides,	Senecio vulgaris,
Capsella Bursa pastoris,	— erucifolius,
Stellaria media,	Cirsium arvense (non fleuri),
Spergula arvensis,	Centaurea Cyanus,
Arenaria serpyllifolia,	Crepis virens,
Erodium cicutarium,	Hieracium Pilosella,
Ononis repens,	Anagallis arvensis,
Medicago falcata (assez abondant),	Lycopsis arvensis,
— lupulina,	Myosotis hispida (abondant),
Vicia sativa var. angustifolia (abondant),	— stricta (abondant),
— lutea,	Echium vulgare,
Trifolium procumbens (assez abondant),	Verbascum thapsiforme (une seule rosette),
— arvense,	Veronica præcox,
Poterium Sanguisorba (feuilles),	Linaria supina (assez abondant),
Aphanes arvensis,	Calamintha Acinos,
Herniaria hirsuta,	Plantago major,
— glabra,	— lanceolata (assez abondant),
Scleranthus annuus,	Polycnemum arvense,

Chenopodium album,
Rumex Acetosella,
Polygonum Convolvulus,
— aviculare,
Euphorbia Cyparissias (feuilles),
Holcus mollis,

Setaria viridis,
Mibora verna,
Corynephorus canescens (feuilles),
Agrostis vulgaris,
Poa compressa,
Festuca duriuscula.

Le nombre des espèces observées sur ce talus a été de 60. Sur ce nombre 43 espèces sont annuelles, 3 bisannuelles et 14 vivaces; en d'autres termes, les plantes annuelles représentent 72, les plantes bisannuelles 5, et les plantes vivaces 23 pour 100. Nous devons faire remarquer que la plupart des plantes vivaces ne se sont pas développées sur place, mais que leurs souches ont été apportées avec les remblais, comme nous avons pu nous en assurer. En faisant abstraction de cette cause d'erreur, les espèces annuelles formeraient presque exclusivement le fond de la végétation dans ce terrain rapporté pendant l'automne de l'année précédente.

2° *Plantes observées dans le déblai, entre la route impériale et le talus du chemin de fer.*

Ce terrain, auquel des emprunts assez considérables ont été faits, dépendait d'un bois taillis, et a été creusé, sur quelques points, à une profondeur de 1 mètre à 1^m,50.

La surface a été grossièrement nivelée en juin et juillet 1859. Le sol en est généralement assez sec, excepté dans les parties un peu déprimées qui présentent une certaine humidité. Voici la liste des plantes observées dans ce déblai :

Ranunculus bulbosus,
Papaver Argemone,
Sinapis Cheiranthus,
Arabis Thaliana,
Capsella Bursa pastoris,
Viola arvensis,
Arenaria serpyllifolia,
Spergula arvensis,
Erodium cicutarium,
Ononis repens,
Medicago lupulina,
Trifolium repens,
— arvense,
— procumbens,
Coronilla varia,
Vicia sativa var. angustifolia,
Corrigiola littoralis,
Herniaria hirsuta,
Sedum reflexum,
Eryngium campestre (rosettes de feuilles),
Erigeron canadensis,
Filago spathulata,

Filago montana,
Onopordum Acanthium (rosettes de feuilles),
Cirsium lanceolatum (rosettes de feuilles,
abondant),
Crepis virens,
Campanula Rapunculus,
Specularia Speculum,
Jasione montana,
Anagallis arvensis,
Echium vulgare,
Lycopsis arvensis,
Myosotis hispida,
Verbascum thapsiforme (rosettes de feuilles,
très abondant),
Veronica arvensis,
Mentha rotundifolia (feuilles),
Lamium amplexicaule,
Plantago lanceolata,
Polycnemum arvense,
Rumex Acetosella,
Polygonum Convolvulus,
— aviculare,

Euphorbia Cyparissias (feuilles),
 Holcus mollis,
 Mibora verna,
 Poa compressa,

Agrostis vulgaris,
 Trisetum flavescens,
 Festuca arundinacea.

Le nombre des espèces observées dans ce déblai a été de 49. Sur ce nombre, 27 espèces sont annuelles, 6 bisannuelles et 16 vivaces; en d'autres termes, les plantes annuelles représentent 55, les plantes bisannuelles 12, et les plantes vivaces 33 pour 100. Nous devons faire remarquer l'extrême abondance du *Verbascum thapsiforme*, qui n'était représenté que par un seul pied sur le talus du remblai, et du *Cirsium lanceolatum* qui n'y existait pas du tout.

3° *Plantes observées dans les parties humides ou récemment desséchées et aux bords des flaques d'eau du même déblai, près de l'avenue de Thoury.*

Ce terrain a été creusé dès l'automne de 1858, mais sa surface a été nivelée partiellement l'année dernière. Voici la liste des plantes qui y ont été observées :

Ranunculus Flammula,
 Sagina nodosa,
 Trifolium pratense,
 — repens,
 — arvense,
 — procumbens,
 — filiforme,

Lathyrus angulatus (un seul pied),
 Herniaria glabra,
 Corrigiola littoralis (très abondant),
 Achillea Ptarmica,
 Anthemis Cotula,
 Filago spathulata,
 Logfia gallica,
 Senecio vulgaris,
 Hypochœris radicata,
 Taraxacum Dens leonis,
 Thrinicia hirta,
 Brunella vulgaris,

Plantago major,
 Chenopodium album,
 Rumex crispus,
 — Acetosella,
 Salix alba (jeunes individus nés de graines),
 — caprea (*idem*),
 Juncus bufonius,
 — capitatus (un seul pied),
 — glaucus,
 — acutiflorus (abondant),
 — lamprocarpus (abondant),
 — effusus,
 Carex hirta,
 Phleum pratense,
 Holcus lanatus,
 Aira caryophyllea,
 Poa compressa,
 Lolium perenne,
 Triticum repens.

Le nombre des espèces observées dans cette partie du déblai, humide et même couverte par l'eau dans une assez grande étendue, a été de 38. Sur ce nombre, 14 espèces sont annuelles, 1 bisannuelle et 23 vivaces. En d'autres termes, les plantes annuelles représentent 37, les plantes bisannuelles 2 à 3, et les plantes vivaces 60 à 61 pour 100.

Nous devons appeler l'attention sur le nombre des espèces vivaces, considérable relativement à celui des espèces annuelles. Cette prédominance tient non-seulement à l'époque à laquelle a été fait le déblai (automne de 1858),

mais aussi à l'extrême humidité du sol, qui, comme on le sait, favorise surtout le développement des plantes vivaces.

Notons ici en passant que le *Lathyrus angulatus*, que j'avais trouvé très abondamment en 1847, dans de jeunes taillis dont le sol avait été labouré entre les lignes de plantation, et que je n'ai revu depuis que par pieds isolés dans les moissons ou les terrains remués, se rencontrait à cette station, qui paraissait devoir si peu lui convenir.

Les données que je viens d'avoir l'honneur de soumettre à la Société demandent à être complétées par des observations ultérieures, qui seules permettront de constater les modifications qui se produiront successivement dans la végétation des terrains remués, objet de cette étude.

M. J. Gay présente des échantillons vivants, mais défleuris, de *Trientalis europæa* :

Dans ces échantillons, dit M. Gay, on voit bien le caractère végétatif de cette plante, qui se propage par des stolons, après avoir épuisé son axe primaire, lequel n'a, par conséquent, qu'une durée annuelle; ce caractère a été généralement méconnu jusqu'à ce jour. C'est M. Fr. Crepin (de Rochefort, Belgique) qui m'a envoyé ces échantillons, récoltés par M. le docteur Moreau, le 10 juillet, dans le bois de Billaude près Saint-Hubert, dans la province belge de Luxembourg.

M. Duchartre fait à la Société la communication suivante :

SUR UNE MONSTRUOSITÉ DE *DELPHINIUM AJACIS*, par M. P. DUCHARTRE.

La monstruosité de *Delphinium Ajacis* que j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de la Société m'a été communiquée par M. Jacques, ancien jardinier-chef du parc de Neuilly et l'un des doyens de l'horticulture française. Elle me semble curieuse à plusieurs égards : d'abord, parce qu'elle affecte, non pas une fleur isolée ou plusieurs fleurs distinctes et séparées, mais bien une inflorescence tout entière, qu'elle a transformée en un ensemble unique, composé de plusieurs assises superposées de sépales et de carpelles ; en second lieu, parce que les nombreux carpelles qu'elle comprend offrent tous les passages entre de simples petites feuilles plus ou moins concaves et des carpelles clos, pourvus de deux files longitudinales d'ovules ; en troisième lieu, parce qu'on y voit des ovules à des degrés très divers de formation, depuis les simples dentelures épaissies des bords de la feuille carpellaire jusqu'à l'ovule parfait et normal sous tous les rapports. Une autre particularité qui me semble bonne à constater, c'est que cette monstruosité n'était pas isolée ; la planche de jardin